

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1202/SG/FP infligeant un blâme à un contremaître du Cadre territorial des Travaux publics et du Port .

n° 69-1202/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
6 août 1969

Numéro JO
n° 17 du 25/08/1969

Date du numéro
25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Ahmed Moussa Sigad, contre Maître de 1re classe, 1échelon, du Cadre territorial des Travaux Publics et du Port en service au Port de Commerce de Djibouti (Ministère des Travaux publics et du Port) pour avoir été absent à son poste de manœuvre sans être autorisé.